

“ L’architecture est une expression de la culture.

La qualité architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d’intérêt public...

En conséquence, il est créé dans chaque département un organisme dit Conseil d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement. ”

Article I
de la Loi sur
l’Architecture du
3 janvier 1977

Les CAUE exercent leur activité dans le respect de leurs statuts et de la Loi sur l’Architecture qui les a créés.

📍 contacts et renseignements :
Pascale BEULNÉ,
secrétaire-comptable
du CAUE des VOSGES
03.29.29.89.40
caue88@vosges.fr

«La maison des possibles» – Maxime COSSON, designer – pour Idées d’habitat pour un idéal habité – CAUE des Vosges – 2019

CAUE
V O S G E S

**ADHÉREZ
OU
RENOUVELEZ
VOTRE ADHÉSION
AU
CAUE DES VOSGES...**

Dans le cadre des objectifs fixés par la Loi sur l'Architecture, le CAUE a pour mission de promouvoir dans le département la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

QUE PROPOSE LE CAUE ?

Le CAUE des Vosges est un service d'information, de sensibilisation et de conseil ouvert à tous. Il favorise une réflexion globale en amont des projets et développe une démarche pédagogique.

POURQUOI SOUTENIR SON ACTION ?

Le CAUE assure une mission d'intérêt public dans un cadre et un esprit associatifs. Il intervient en toute indépendance et neutralité, sans tutelle, ni intérêt dans la maîtrise d'oeuvre. En adhérant à l'association, vous bénéficiez de ses services, conseils et publications et devenez un partenaire privilégié et prioritaire. Le CAUE ne produit de documents de conseil que pour ses collectivités adhérentes.

324
particuliers
ont bénéficié des
conseils du CAUE
en 2020

le CAUE a assuré
195
interventions auprès
des collectivités
en 2020

la documentation a reçu
80031
visites sur son portail
et effectué 106 recherches
en 2020

A l'écoute, le CAUE offre sur le terrain, un service "sur mesure", souple et adaptable :

↓
un service de conseil aux particuliers qui souhaitent construire, réhabiliter, restaurer, agrandir, transformer, aménager... Sur le terrain, gratuitement et sur simple demande !

↓
un service de conseil auprès des collectivités pour les aider à réfléchir, décider et agir dans le cadre de leurs projets d'aménagement.

↓
un service de documentation qui met gratuitement à la disposition de tous un fonds documentaire riche et spécialisé.

+ www.caue88.com

↓
un service d'information/sensibilisation : expositions itinérantes, documents pédagogiques, manifestations thématiques, conférences-débats, ateliers scolaires...

* La cotisation est annuelle. Ne sont membres du CAUE que les adhérents à jour de cotisation. Les adhésions communales et intercommunales relèvent d'échelons de compétences distincts et complémentaires. L'adhésion d'une communauté de communes ne se substitue pas à celles des communes qui la composent.

20 BARÈMES DE COTISATION

COMMUNE*	
. moins de 500 habitants	50€
. de 501 à 1000 habitants	85€
. plus de 1000 habitants	0,85 € pour 10 habitants
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES* ...	0,65 € pour 10 habitants
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION*	3500€
PROFESSIONNEL ou ORGANISME PROFESSIONNEL ..	40€
ASSOCIATION et ETABLISSEMENT SCOLAIRE	25€
ADHÉSION A TITRE INDIVIDUEL	25€

Nouvel adhérent

Renouvellement d'adhésion

Mode de règlement :

chèque

virement bancaire

virement administratif

sur le compte du CAUE DES VOSGES
 CRÉDIT AGRICOLE ALSACE VOSGES
 EPINAL Quai Jules Ferry
 n° 17206 00261 63051923246 83

Demande de justificatif



BULLETIN D'ADHÉSION

Commune de.....

Groupement intercommunal.....

Nombre d'habitants.....

Profession ou organisme.....

Association ou établissement scolaire.....

représenté(e) par Mme M.....

qualité.....

Adresse.....

.....

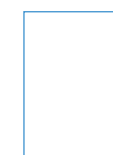
Adresse électronique.....

Numéro SIRET.....

**DÉCIDE D'ADHÉRER AU CAUE DES VOSGES POUR L'ANNÉE 2021
 ET VERSE UNE COTISATION D'UN MONTANT DE€**

Fait à....., le.....2021

Signature :



CAUE DES VOSGES
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
88088 EPINAL CEDEX 9